

## SEANCE PLENIERE DU 19 AU 21 DECEMBRE 2012

### RAPPORT N° CR 118-12 PROJET DE BUDGET POUR 2013 Titre III

## AMENDEMENT DE L'EXECUTIF

Il est ajouté, après l'article 14 du titre III, l'article suivant ainsi rédigé :

« Le Conseil régional mandate le Président, ainsi que les représentants de la Région au STIF, pour poursuivre, en 2013, la mise en œuvre de la réforme de la tarification des transports publics en Ile-de-France et mettre en place une nouvelle mesure de dézoning du Pass navigo dans la période estivale qui ne compromette pas la priorité accordée à l'amélioration de l'offre et de la qualité de services des transports du quotidien. »

Les articles suivants sont renumérotés en fonction.

### **EXPOSE DES MOTIFS :**

La réforme de la tarification dans les transports publics est une réforme ambitieuse et fortement symbolique des valeurs guidant notre action : la justice sociale et l'égalité territoriale.

Les mesures transitoires prévues dans le cadre de cette vaste réforme ont été engagées avec succès: le dézoning du pass navigo le week-end a été une réussite dès sa mise en oeuvre à la rentrée dernière tandis que le complément de parcours, plébiscité par les usagers depuis plusieurs années, est attendu avec impatience au 1er janvier 2013.

Dans le même temps, l'amélioration des transports du quotidien s'est accélérée: prolongements de lignes de tramway et de métro, nouvelle ligne de tramway à venir, modernisation du RER, rénovation du matériel roulant, etc. Dans cette course effrénée contre la montre, les parlementaires ont souhaité conforté les efforts entrepris par la Région et les départements dans le cadre du plan de mobilisation en relevant les taux plafonds du versement transport de 0,1% pour améliorer l'offre et la qualité de service des transports franciliens. Le Conseil du STIF a d'ailleurs statué la semaine dernière en faveur d'un vaste plan bus engagé dès 2013.

Alors que la crise économique et sociale touche nombre de Franciliens, les transports en commun sont plus que jamais un bien de première nécessité : leur modernisation relève de l'urgence - mais elle est bel et bien en marche; et c'est sur ses deux jambes qu'elle doit continuer d'avancer - la tarification d'une part, l'amélioration de l'offre et de la qualité de service d'autre part.

C'est dans ce cadre que s'impose de poursuivre les efforts en direction d'une nouvelle mesure de dézoning, accompagnant l'amélioration des transports du quotidien. Soucieux de s'inscrire dans l'esprit et la lettre de la réforme de la tarification votée il y a un an, l'Exécutif souhaite cibler la

période estivale - qui concerne directement ceux qui ne peuvent partir en vacances ou ceux qui sont contraints de travailler. La mesure sera proposée au conseil du STIF dans les meilleurs délais et devra faire l'objet d'un vote positif du conseil pour être mise en oeuvre.